

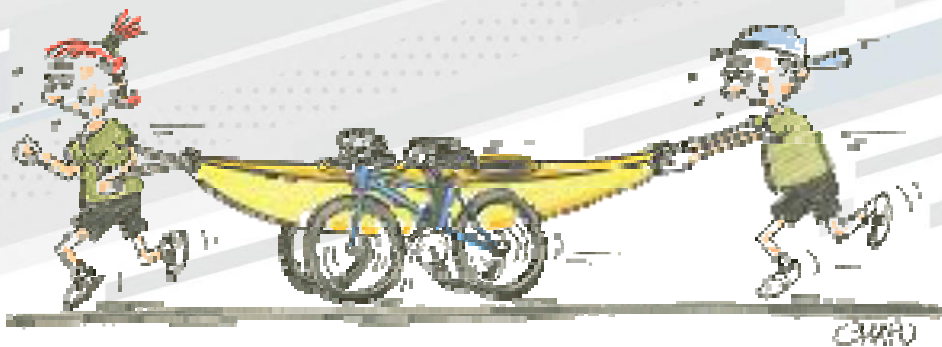


MINI-RAID

2023

Projet pédagogique

Dossier d'inscription



12/13 ans

Présentation du Mini-Raid 2023

La ville de Longué-Jumelles à travers son pôle sportif organise son 2^{ème} Mini-Raid Aventure 12/13 ans sur 3 jours du 11 au 13 juillet 2023, **sans hébergement**, à Longué.

Ce Mini-Raid s'inscrit dans le cadre des animations « Sport-Vacances » mises en place par le service des sports de la ville à destination des 11/17 ans pendant les vacances scolaires et dont les objectifs sont les suivants :

- ***Permettre aux jeunes de prendre du plaisir dans la pratique d'activités sportives riches et diversifiées.***
- ***Faire découvrir aux jeunes des sports qu'ils ne connaissent pas.***
- ***Permettre aux enfants de sortir de l'environnement communal pour découvrir d'autres sites.***
- ***Apprendre à "mieux vivre ensemble" en appliquant les fondamentaux du sport : le dépassement de soi, l'entraide, le collectif, le respect de la règle, l'esprit sportif.***
- ***Rendre accessible à un maximum d'enfants les activités physiques et sportives.***

Les Objectifs du Mini-Raid 2023

- ✓ **Orienter les jeunes vers un séjour Raid-aventure, leur proposer un projet « passerelle ».**
- ✓ **Favoriser les compétences et l'esprit sportif des jeunes :**
 - Apprendre à gérer ses efforts pour réaliser un enchaînement d'exploits sportifs.
 - Développer l'esprit d'équipe en favorisant l'entraide au sein et entre équipes.
 - Rester humble face à une victoire, et savoir accepter une défaite.
 - Découvrir des Sports de Nature et leurs lieux de pratiques
 - Eduquer au respect de leur corps (hygiène, temps de repos, nutrition, ...)
 - Être capable de cohabiter durant les temps de la vie quotidienne (les repas, ...)

Le Mini-RAID est ouvert aux jeunes âgés de **12 à 13 ans** (nés entre 2009 et 2011).

Par équipes de 2 jeunes (minimum un longuéen).

DU 11 JUILLET AU 13 JUILLET 2023 : 3 jours

Lieux : Stade de la Guiberderie à Longué.

Encadrement :

Nom Prénom	Fonctions	Qualifications
Arnaud ALBERT	Responsable du séjour Educateur sportif / Animateur	ETAPS, PSE1.
Emmanuel THARRAULT	Responsable Adjoint Educateur Sportif / Animateur	BPIEPS APT + escalade, PSC1.
+ Animateurs(trices)/Educateurs(trices) sportifs(ives) en cours de recrutement		

Chaque équipe est autonome pour :

- le matériel de vie quotidienne : gourde, casquette, vêtements de sport adaptés à l'activité et à la météo, petit sac à dos, stylo/crayon...

- L'équipement sportif obligatoire :

- Tenues avec des chaussures de sports adaptée à l'activité
- Pour l'activité « Escalade », des chaussons d'escalade sont recommandés

Participation financière : 20 €/jeune pour les Longuéens-Jumellois ; 30 €/jeune pour les hors communes.

Repas du midi : Pris en charge par le service des sports

CONTACTS, INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Arnaud ALBERT : 06.60.85.50.63, sport@ville-longuejumelles.fr

Emmanuel THARRAULT : 06.71.05.35.52, e.tharrault@ville-longuejumelles.fr

Dossier d'inscription en fin de document ou disponible sur le site internet de la mairie
<http://www.villedelonguejumelles.fr/>, rubrique ma ville, sport.

Règlement Mini-Raid 2023

Art 1 : Le Mini-Raid est ouvert aux participant(e)s âgé(e)s de 12 à 13 ans (né(e)s de 2009 à 2011). L'équipe doit être composée au moins de 1 jeune habitant le territoire de la Commune de Longué-Jumelles.

Un dossier d'inscription par jeune est exigé à l'intérieur duquel, il est demandé un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive de pleine nature.

Une attestation d'aptitudes aux activités aquatiques (effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre pendant 20 mètres, franchir une ligne d'eau) sera obligatoire pour les épreuves nautiques. Les jeunes qui n'auront pas d'attestation ne pourront y participer.

Art 2 : Le nombre d'équipes est limité à 10. Seront pris en compte à l'inscription uniquement les **dossiers complets**. Toutefois les inscriptions individuelles seront acceptées en vue de composer des équipes.

Art 3 : Le Mini-Raid est un ensemble de 4 à 6 épreuves (principalement sports de pleine nature) identiques pour toutes les équipes. Les épreuves prévisionnelles sont : Tir à l'arc, Escalade, Canoë, Orientation, ...

Art 4 : Les épreuves sportives possèdent chacune leur propre barème (par points ou par temps). Les points obtenus par chaque équipe sur chaque épreuve s'additionnent pour déterminer le classement général du MINI-RAID.

Art 5 : L'organisation de chaque épreuve sportive se fera dans le respect des directives gouvernementales et des protocoles sanitaires des fédérations respectives durant la période du Mini-Raid : distanciation durant les épreuves et les temps de la vie quotidienne (repas, ...)

Art 6 : La participation des 2 membres de l'équipe du début à la fin des épreuves est indispensable.

- Si un équipier ne prend pas le départ d'une des épreuves, l'équipe est pénalisée et se retrouve dernière dans cette épreuve.

- Un seul abandon, en cours d'épreuve, est toléré. Un deuxième abandon au cours de la même ou d'une autre épreuve classera l'équipe dernière.

- Pour les épreuves avec relais et celles où les équipiers sont séparés, la participation des 2 équipiers est obligatoire ; à défaut l'équipe est classée dernière.

Art 7 : Toute équipe doit porter assistance et prévenir l'organisation dès lors qu'elle rencontre une autre équipe en difficulté (encouragements, premiers soins, alerte...).

Art 8 : Une présentation générale du déroulement du séjour (Règlements, Rotations des équipes, ...) sera faite lors de la réunion de présentation aux familles qui aura lieu le mardi 4 juillet à 17h30 à la salle culturelle LE CUBE. Ces informations, notamment les règlements, seront affichées pour rappel sur chaque épreuve.

Art 9 : Les équipes sont tenues de respecter les horaires fixés par l'organisation et de se présenter à chaque épreuve avec un peu d'avance et en possession du matériel spécifique nécessaire. Dans le cas contraire, des pénalités pourront être attribuées.

Art 10 : Une récompense sera donnée à chaque participant à la fin du Mini-Raid. L'organisation se réserve le droit de distribuer des prix spéciaux en fonction du déroulement du Mini-Raid : fair-play, féminines, équipe la plus jeune...

Art 11 : Les équipes sont autonomes pour la préparation de chaque épreuve sportive. Chaque équipe devra respecter les règles de la vie en collectivité (hygiène, propreté du site, etc.). Chaque membre de chaque équipe sera sollicité pour participer à l'organisation et la gestion des repas pendant le séjour.

DEROULEMENT DU MINI-RAID

(Informations générales sur le déroulement du séjour)

Journée type :

- ✓ 9h30 Rdv sur le lieu d'activité (en fonction des rotations communiquées ultérieurement)
- ✓ 10h00 / 12h00 Epreuve du matin
- ✓ 12h30 Repas
- ✓ 13h30 / 14h00 Temps informel
- ✓ 14h00 / 16h00 Epreuve de l'après-midi
- ✓ 16h30 Départ des jeunes

Epreuve supplémentaire :

- ✓ 16h30 / 18h30 2^e Epreuve de l'après-midi
- ✓ 18h30 Départ des jeunes

(mardi 11 ou mercredi 12 juillet, en fonction des rotations communiquées ultérieurement)

Fin de séjour (jeudi 13 juillet) :

- ✓ 10h00 / 12h00 Activité surprise
- ✓ 12h30 Repas
- ✓ 13h30 / 16h30 Activités informelles (bilan du séjour...)
- ✓ 16h45 Accueil des familles à Longué, au Stade de la Guiberderie
- ✓ 17h00 Remise des récompenses (Lieu à définir)
- ✓ 17h30 Pot de Clôture offert par la ville de Longué-Jumelles

Réunion d'information sur le séjour :

Mardi 4 juillet 2023

17h30 Salle Culturelle LE CUBE à Longué.

Présence indispensable de tous les jeunes et des familles.

CONTACTS INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Emmanuel THARRAULT : 06.71.05.35.52, e.tharrault@ville-longuejumelles.fr

Arnaud ALBERT : 06.60.85.50.63, sport@ville-longuejumelles.fr

Educateurs Sportifs -Pôle Sportif / Ville de Longué-Jumelles

Dossier d'inscription en fin de document ou disponible sur le site internet de la mairie

<http://www.villedelonguejumelles.fr/>, rubrique sport, RAID LATHAN.

PARTIE INSCRIPTION

NOM DE L'EQUIPE :

CAPITAINE DE L'EQUIPE :

NOMS et PRENOMS DES EQUIPIERS :

-

-

Engagement 20€ / jeune (30€ pour les hors commune) :

Règlement en carte bancaire, espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public.

NB : Les dossiers complets devront être rendus au plus tard le 23 juin 2023.

Directement aux éducateurs du pôle sportif (Arnaud ou Emmanuel) ou déposés en mairie.

Attention : nombre de participants limité aux premières équipes inscrites avec dossiers complets et respect du règlement.

CONTACTS INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Emmanuel THARRAULT : 06.71.05.35.52, e.tharrault@ville-longuejumelles.fr

Arnaud ALBERT : 06.60.85.50.63, sport@ville-longuejumelles.fr

Educateurs Sportifs – Pôle sportif / Ville de Longué-Jumelles

Dossier d'inscription en fin de document ou disponible sur le site internet de la mairie

<http://www.villedelonguejumelles.fr>

DOSSIER D'INSCRIPTION

MINI-RAID 2023 12-13 ANS



Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : M F Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

E-mail jeune (facultatif) : _____@_____

 portable jeune (facultatif) : _____

Numéro de Sécurité Sociale : _____

Nom et adresse de votre caisse : _____

Nous vous invitons à vous renseigner sur les modalités de votre assurance en ce qui concerne la garantie d'assistance, les dommages aux biens, l'indemnisation des dommages corporels **(voir avec l'assurance extrascolaire)**

Mutuelle (Numéro d'adhérent, Nom et adresse) : _____


COORDONNEES DES RESPONSABLES LEGAUX :

Père : Nom : _____


Mère : Nom : _____


Prénom : _____

Prénom : _____

 maison : _____

 maison : _____

 portable : _____


 portable : _____

E-mail parent : _____@_____

Pour toute communication entre la mairie et le responsable légal, et pour l'envoi des informations relatives aux activités de l'enfant.

Autre Personne à joindre en cas d'absence :

Nom : _____

 téléphone : _____

Lien avec l'enfant : _____

AUTORISATION D'UN RESPONSABLE LEGAL :

Je soussigné (e), Madame, Monsieur _____ légalement responsable,
- Autorise mon fils, ma fille, _____

À participer au Mini-Raid avec ses activités sportives prévues : VTT, Course d'orientation, Escalade, et aux autres activités durant le séjour.

- Autorise les responsables du Mini-Raid à prendre, avec l'accord des autorités médicales, toutes décisions destinées à donner les soins médicaux et chirurgicaux jugés nécessaires.

- Autorise le service des sports à utiliser des photos ou films où figure le jeune pour illustrer les outils de communication de ses activités sur divers supports papiers (bulletin municipal, dépliants...) et informatiques (facebook, site internet...). Aucune contrepartie financière en cas d'utilisation de photos ou films ne pourra être demandée.

SIGNATURE :

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e) docteur _____ atteste avoir examiné l'enfant _____ et n'avoir pas constaté de contre-indication à la pratique des activités suivantes :

- Sports Traditionnels (football, tennis, rugby, etc.)
- Activités Physiques de Pleine Nature (VTT, accro branche, course d'orientation, etc.)
- Activités Nautiques

Date :

Cachet et signature du médecin :

FICHE SANITAIRE

Précisez ci-dessous les difficultés de santé de votre enfant et joignez les photocopies du carnet de santé (allergies, vaccinations... etc.)

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui : joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments avec notice, dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant.)

Aucun médicament se sera pris sans ordonnance.

RECOMMANDATIONS DES PARENTS

Votre enfant porte-t-il des lunettes, des lentilles, des prothèses auditives, etc.